

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 14

Absents : 12

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 6

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le dix-neuf octobre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, Mme OKROGLIC Dominique, Mme BARDIN Régine, Mme REYNAUD Sandra ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, M. ORTUNO Miguel, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth, M. SICELLO Manuel et M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/169

OBJET : REGIE UBAYE SKI : GRATUITES HIVER 2021/2022 – SITES ALPINS DE SAINTE-ANNE ET LANCHE.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit ;

VU ses délibérations n°2021/80 du 27/05/2021 et n°2021/130 du 28/09/2021 portant sur les tarifs hiver 2021-2022 des sites alpins de Sainte-Anne et de Larche ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 15 octobre 2021 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, vice-présidente,
 Après délibéré,

- **FIXE** les gratuités comme suit :

| | Bénéficiaires | Titre de transport | Conditions |
|---|--|---|--|
| <u>Accords commerciaux</u> | Représentants TO | Journée | Signature Chef Exploitation ou Responsable des ventes |
| | Groupes | 1 forfait offert pour 10 forfaits achetés (forfait de même durée journée ou séjour) | Responsable des ventes |
| | Employés et propriétaires restaurants d'altitude | 2 montées Télésiège Mélézet (Piéton uniquement) | Sur liste visée par C-Exploit |
| | Groupe-Classe de neige, Colonie -Course - Duplicata - Dépôt CE - Gratuité CCVUSP - Cartes De service Personnel | Support main libre | Achat des forfaits |
| | Clients saison | Support main libre offert | Achat des forfaits |
| | Clients 75 ans Et +, - 5 ans | Journées ou saison | Présentation carte identité |
| <u>Actions promotionnelles et animation</u> | Animation station | ≤ Journée ou Piéton | Programme OT + demande de gratuité => Signature du Directeur général |
| | CCVUSP (Accueil Presse Médias) | Journées ou pluri journalier ou Piéton | Demande de gratuité => Signature du Directeur général |
| | Dotation Régie (lots) | Journées ou pluri journalier ou Piéton | Signature du Directeur général |
| <u>Procédures administratives</u> | Attente délivrance de forfait (TO, etc.) | ≤ Journée | Signature Chef d'Exploitation ou Responsable des ventes |
| | Interventions techniques | ≤ Journée | Signature Chef Exploitation |
| | Original pour assurance | ≤ Journée | Attestation de récupération du forfait signée par le client |
| | Perte de forfait | Duplicata de forfait suivant le titre | Déclaration de perte - recherche sur le logiciel des ventes |

Envoyé en préfecture le 26/10/2021

Reçu en préfecture le 26/10/2021

Affiché le 26.10.2021

ID : 004-200072304-20211025-D2021169B-DE

| | Bénéficiaires | Titre de transport | Conditions |
|--------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Accords partenaires | Courses FIS et FFS Nationales, de Ligue ou de Comité départemental (Compétiteurs et officiels) | Journée ou pluri journalier | Demande écrite du club. |
| | Autres courses (Club, Association diverse, ...) | ≤ Journée | Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée. |
| | PSIG - PGHM | Saison | Sur liste visée par le Directeur Régie |
| | Gendarmerie | Saison | Sur liste visée par le Directeur Régie |
| | Rassemblement Pôle espoir / | ≤ Journée | Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable |
| | DSF Domaines Skiables de France | ≤ Journée | Accord national sur présentation de la carte DSF |
| | Régisseurs carte jeune | Saison Ubaye | 4 personnes mentionnées sur une liste visée par le Directeur régie |
| | Club partenaire de la station | Saison Ste Anne | Sur accord préalable, réservé aux dirigeants. Limité à 3 pour le SCSA et à 3 pour les autres clubs. Liste fournie par le club et signée par le Directeur |
| Accords fonciers | Bénéficiaires | Titre de transport | Conditions |
| | Propriétaires et indivisions | Saison selon convention personnalisée | Conventions CCVUSP |
| Invités | Bénéficiaires | Titre de transport | Conditions |
| | CCVUSP | Journée | Validation Présidente au cas par cas |
| | Direction Régie | Journée | Validation Directeur au cas par cas (maxi 75) |

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

